



Chauffe-eau électrique

Guide de montage

Difficulté :  

Durée de l'intervention : 1h30 à 2h00

Besoin d'informations ? Contactez-nous au **01 47 55 74 26** ou par email à
relationclient@myshop-habitat.com

Sommaire

Introduction.....	2
Mise en garde !.....	2
Préparation à la pose.....	2
Installation du chauffe-eau	3
Raccordement hydraulique	4
Schéma de montage hydraulique.....	5
Branchement électrique.....	5
Mise en service.....	6
Recommandations d'utilisation et entretien	6

Myshop-Habitat ne fournit aucune garantie concernant l'utilisation de ce document et décline toute responsabilité en cas de défaillances ou dommages résultant d'une mauvaise utilisation ou raccordement de votre part.

Nous vous rappelons que les garanties matérielles dépendent des constructeurs et qu'une utilisation non conforme de ces dernières entraînerait leur annulation.

Introduction

Chère Cliente, Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à MyShop-Habitat pour l'acquisition de votre chauffe-eau. Nous souhaitons qu'il puisse satisfaire toutes vos attentes et vous fournisse pendant de nombreuses années les meilleurs services et le maximum d'économies d'énergie. Notre engagement permanent à vous proposer des produits innovateurs et efficaces ainsi que votre comportement responsable dans l'emploi rationnel d'énergie pourront donc contribuer activement à la sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles.

Suivez ce guide d'installation afin de réaliser la pose et la mise en service de votre chauffe-eau en toute sécurité.

Mise en garde !

Nous vous rappelons que la pose et l'installation d'un chauffe-eau électrique nécessite des connaissances en électricité et en plomberie. La pose de ce type d'équipement est réalisable par un bricoleur confirmé mais nous vous recommandons vivement de vous adresser à un professionnel si des doutes ou interrogations subviennent.

Préparation à la pose

Prévoir en complément du chauffe-eau électrique et du raccord diélectrique fourni :

- un groupe de sécurité neuf,
- un siphon,
- un rouleau de ruban d'étanchéité
- un trépied de fixation selon le type de pose choisi,
- un partenaire de pose

Conseil : En cas d'installation dans des locaux au-dessus d'un lieu habité (combles, greniers, faux plafonds ...), calorifuger les tuyauteries et prévoir un bac de rétention avec évacuation de l'eau. Dans tous les cas, un raccordement à l'égout est nécessaire.

Les outils nécessaires sont :

- un mètre
- un niveau à bulle
- un crayon
- un tournevis d'électricien
- un tournevis
- Un marteau
- Un jeu de clés plates ou à molette
- Une pince multiprises
- Bobine de chanvre/filasse et pate à joint ou joints pour raccord à visser (selon modèle)

Installation du chauffe-eau

Afin d'éviter une surconsommation d'énergie, positionnez votre chauffe-eau au plus près de vos points de puisage.

Installez votre chauffe-eau et son groupe de sécurité dans un hors gel et ventilé.

Veillez à respecter les normes en vigueur indiqué dans la notice du fabricant.

Si vous installez votre chauffe-eau sur :

- Un mur porteur :
 - Découpez le gabarit de pose fourni avec l'emballage,
 - Placez-le à l'aide d'un niveau à 50 cm du sol et 5 cm du plafond minimum,
 - Positionnez vos ceintures de fixations,
 - Laissez également un espace de 50 cm libre en façade permettant d'accéder aux composants électriques pour toute opération de maintenance éventuelle,
 - Prévoyez un accès direct au groupe de sécurité,
 - Marquez les points de perçage.

- En cas de mur non porteur :
 - Commencez par monter le trépied de support ou la fixation au plafond obligatoire,
 - Positionnez le chauffe-eau dessus,
 - Laissez un espace de 50 cm libre en façade permettant d'accéder aux composants électriques pour toute opération de maintenance éventuelle,
 - Prévoyez un accès direct au groupe de sécurité,
 - Marquer les points de fixations.

- Percez à l'endroit des marquages préalablement repéré.
- Chevillez en fonctions du support.
- Mettez en place le chauffe-eau et fixer le fermement.

Raccordement hydraulique

- **Coupez le courant électrique**

- **Obligatoire**

- Fixez à la sortie d'eau chaude, le raccord diélectrique fourni sans oublier les joints inclus. Pour le fixer fermement utiliser une pince sur la partie acier.
- Sur le filetage d'entrée d'eau froide, placer plusieurs tours de ruban d'étanchéité dans le sens de vissage,
- Vissez ensuite le groupe de sécurité directement sur cette entrée d'eau froide, à la main puis avec une clé, puis placez le siphon
- Raccordez à l'aide de flexible l'arrivée d'eau froide, via le groupe de sécurité, et la sortie d'eau chaude

- **Cas particulier**

Si la pression du réseau d'eau est supérieure à 5 bars, un réducteur de pression est indispensable. Placez-le sur l'arrivée d'eau froide de préférence avant le groupe de sécurité sur l'alimentation générale.

Dans le cas d'un logement neuf, d'une rénovation lourde ou si vos tuyauteries sont en PER il est obligatoire d'installer un limiteur de température sur la sortie d'eau chaude.

Raccordez votre groupe de sécurité à la sortie des eaux usées.

Ouvrez la vanne d'arrivée d'eau froide sur le groupe de sécurité, pour remplir le ballon. Et ouvrez un robinet d'eau chaude afin de purger l'air du ballon.

Lorsque l'eau s'écoule normalement du robinet, refermez le et refermez l'arrivée d'eau froide.

Conseil : La pose d'un vase d'expansion n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

L'intérêt d'installer un vase d'expansion sanitaire est triple :

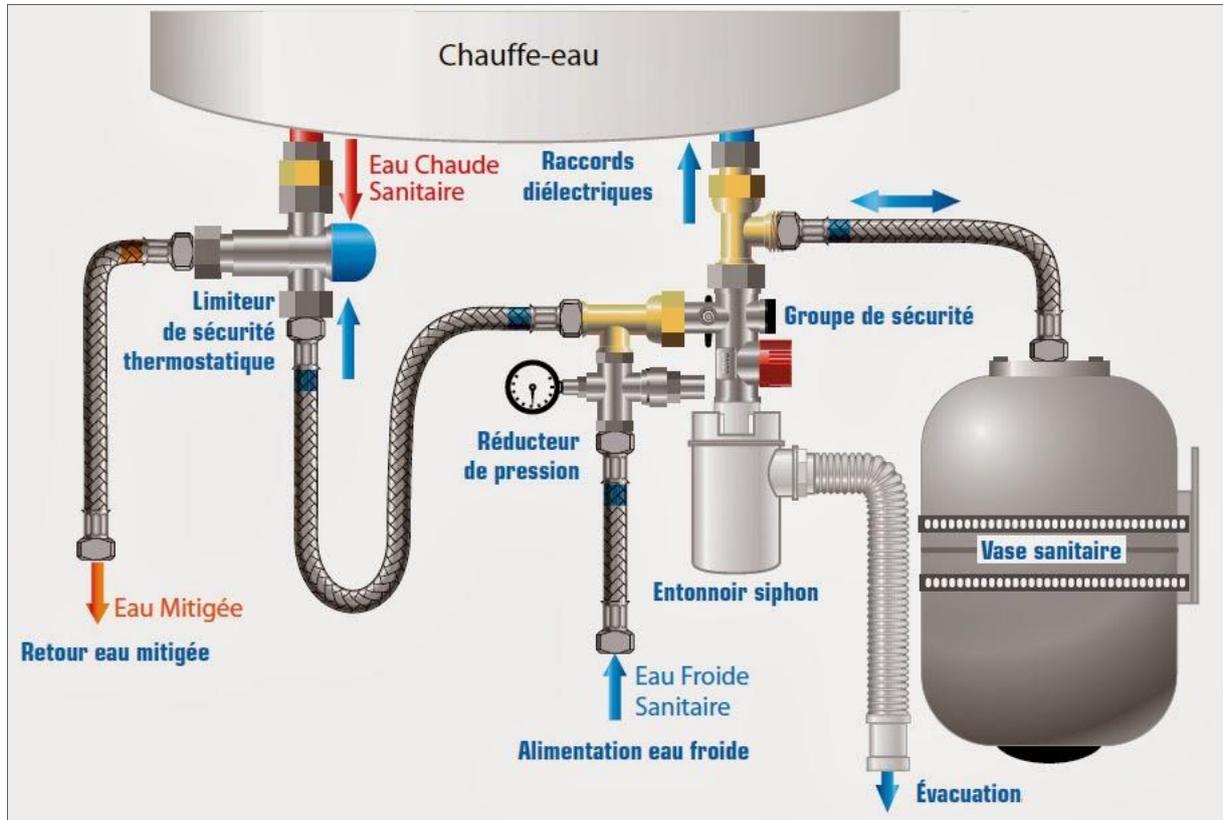
- *il permet d'absorber l'augmentation de pression (lié à la dilatation de l'eau) dans les ballons d'eau chaude avant que le groupe ne s'ouvre, et par conséquent, de limiter la perte d'eau lors de la période de chauffe du ballon d'eau chaude (**économies d'eau**),*
- *de chauffer moins d'eau (**économies d'énergie**),*
- *et de soulager le groupe de sécurité (**économie de pièces**).*

Attention, un vase d'expansion sanitaire est généralement de couleur « blanche » (à ne pas confondre avec les vases d'expansion « chauffage » de couleurs en général rouge, gris ou bleu).

Il doit être conforme au DTU 65-11, de qualité alimentaire (certifié ACS : Attestation de Conformité Sanitaire). Il peut accepter une température maxi de 110°C et une pression maxi d'utilisation de 7 bars (le groupe de sécurité s'ouvrant à cette pression est donc obligatoire).

Le vase d'expansion sanitaire se pose et s'intercale entre le groupe de sécurité et l'entrée d'eau froide du ballon par le biais d'un piquage (voir schéma).

Schéma de montage hydraulique



Branchement électrique

Les chauffe-eaux sont pré-câblés, le raccordement doit se faire sur une sortie de câble murale et non sur une prise électrique simplement à l'aide du domino de la sortie câble.

L'alimentation doit être protégé par un disjoncteur différentiel de 30 mA.

Branchement obligatoire du fil jaune et vert (terre) au fil correspondant. Le bleu (neutre) doit être raccordé au fil bleu. Le troisième fil rouge ou marron (la phase) doit être raccordé au fil restant.

Attention : Ne jamais utiliser les tuyauteries pour un raccordement à la terre !

Mise en service

Ouvrez de nouveau l'arrivée d'eau et un robinet d'eau chaude pour vérifier que le ballon est bien rempli. Refermez-le dès que le ballon coule régulièrement.

Mettez l'appareil sous tension, et mettez le contacteur jour nuit en marche forcé.

ATTENTION : L'appareil ne doit jamais être mis sous tension lorsqu'il est vide, au risque de détériorer des composants électriques.

Normalement votre chauffe-eau fonctionne correctement, il faudra attendre environ 5h (selon modèle) pour avoir de l'eau chaude.

Recommandations d'utilisation et entretien

Moyennant l'utilisation d'un mitigeur aux points de puisage, nous vous conseillons un réglage de la température à environ 60°C.

Chaque mois, actionnez le robinet et la soupape du groupe de sécurité pour éviter son entartrage.

Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur), une vidange doit être effectuée pour contrôler l'usure de l'anode en magnésium ainsi qu'éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve.

Si vous avez une question ou besoin d'un conseil n'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe de MyShop-Habitat est à votre disposition au **01 47 55 74 26**.